Un vieux sujet

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **70 (1941)**

Heft 7

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040911

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A 12 h. 30 : Dîner en commun à l'Hôtel Suisse.
Après le dîner, visite des nouvelles constructions universitaires.

Fribourg, le 12 avril 1941.

L'inspecteur des écoles secondaires :
F. Barbey.

P.-S. — Prière de faire connaître à M. Barbey, d'ici au 10 mai, l'effectif de la participation de chaque établissement ou école.

Partie non officielle

Un vieux sujet

C'est celui de la surcharge des programmes ! Cette fameuse question fait périodiquement l'objet de discussions. Nous en entendons parler depuis au moins vingt-cinq à trente ans. Cela ne nous étonne pas, car les programmes doivent être, en temps opportun, réadaptés aux nécessités du moment. La vie poursuit son œuvre partout et dans tous les domaines ; des besoins nouveaux naissent auxquels il faut donner satisfaction ; des problèmes psychologiques et pédagogiques se posent auxquels il faut essayer de répondre.

En cette matière comme en tant d'autres, tout se ramène à une question d'équilibre. La mesure sera toujours la règle de ceux qui ont la charge de la formation de la jeunesse. Vraiment, une pédagogie qui serait accusée de surcharger les programmes serait une pédagogie qui tournerait le dos à son principe, à sa mission. Que les papas et les mamans gémissent de la surcharge des programmes, cela est dans l'ordre. Mais qu'il nous en soit parlé indéfiniment comme d'un mal fatal et sans remède par des gens qui participent à la fonction de l'enseignement, que nous les entendions alléguer, en soupirant, la double impossibilité de tenir les programmes au niveau de connaissances qui s'accumulent tous les jours ou de ne pas les y tenir, voilà un de ces traits qui ne serait que trop justifié par la plainte célèbre d'Emile Faguet sur le culte de l'incompétence !

Qu'il y ait, chez nous, comme ailleurs, crise de la culture intellectuelle, personne ne le nie. Le difficile, c'est de prendre conscience de cette crise, de poser le vrai problème de la formation intellectuelle et d'en pressentir une solution. En d'autres termes, l'instruction que nous donnons à la jeunesse ne rend pas ce qu'elle devrait « rendre » ; quels moyens pourrions-nous prendre pour améliorer cette situation ?

Il faudrait, tout d'abord, réformer notre mentalité, notre manière de comprendre les programmes, non plus sous l'aspect d'une malle à faire, mais sous celui d'une œuvre d'art à élaborer, à retoucher et à perfectionner sans cesse. En second lieu, il faudrait considérer

les matières en elles-mêmes. Il y en a qui ont plus de valeur éducative que d'autres. Nous présentons quelquefois à nos élèves des nourritures de luxe, alors qu'ils ont besoin de pain de ménage. Nous les gavons de sucreries ou de spécialités inutiles, alors qu'ils ont besoin de tonifiants élémentaires, de vitamines naturelles.

M. le conseiller d'Etat Antoine Borel, directeur de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, a fait paraître dans l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* de 1940 une remarquable étude sur l'éducation nationale. Il y énonce quelques principes généraux sur les programmes auxquels nous souscrivons et que nous tenons à citer :

« Ce ne sont pas les matières qui chargent le programme, mais bien le développement qui leur est donné. C'est l'enseignement lui-même qui est trop chargé. »

« L'école attache trop d'importance à des connaissances d'érudition qui sont sans profit pour la culture et sans utilité pour la vie et c'est à cause de cette déviation que nous nous croyons surchargés par les programmes. »

« Nous en dirons autant des manuels qui, au lieu de demeurer des instruments de travail, sont utilisés fréquemment comme des recueils de connaissances à acquérir. Or, la plupart sont abondants ; il en résulte que nos élèves éprouvent d'énormes difficultés d'assimilation et que leur esprit se disperse. Au point de vue quantitatif, la somme des connaissances contenues dans les leçons est disproportionnée avec ce qui demeure acquis quelques semaines ou quelques mois après l'examen. Il faut choisir. Il faut exercer les facultés sur un nombre limité de connaissances. Il faut se borner à l'essentiel. Certes, il en est de plusieurs éléments de connaissances comme des automatismes ; leur acquisition est indispensable. Mais ces éléments sont relativement peu nombreux ; il importe pour le moins autant de fournir aux élèves la capacité de les trouver et de les retrouver, que de les confier à leur mémoire. »

Voilà le problème des programmes bien posé, il n'y a qu'à trouver sa solution.

E. C.

Quelques explications sur un petit livret

III

Le livre de lecture du premier degré, actuellement en usage dans nos écoles, y a été obligatoirement introduit au mois de mai 1885. Il faisait suite au syllabaire Horner, en 36 tableaux. Ce syllabaire devait être parfaitement possédé par les petits de première année, entrés en mai, au 1er novembre déjà, et les dix premiers chapitres du manuel de lecture devaient avoir été lus. Dès novembre, les commençants de première année étaient réunis aux écoliers de seconde année ; ce cours inférieur unique avait une leçon commune de lecture. Aujourd'hui,